

COMMISSION SUR L'ENVIRONNEMENT
assemblée du 20 janvier 2005 (25^e séance régulière)
salle des comités, 25, rue Laurier
17 heures

PROCÈS-VERBAL

Souper et items administratifs

1. Ouverture et constatation du quorum

La séance est ouverte à 18 h avec quorum

Étaient présents : Marc Bureau, président
André Levac, vice-président
Denise Laferrière, conseillère, district de Hull
Nicole Desroches, CREDDO
Louis-Marie Poissant, DSPO
Stéphane Boucher, AOL Outaouais
Louise J. Cerveny, représentante des citoyens
Théophile Paré, représentant des citoyens
Éric Faussurier, représentant de la jeunesse

Également présents : Roland Morin, directeur, Module TPE
André Lambert, directeur adjoint, Module TPE
Jacques Nadeau, directeur, STEGMR
Antonio Miguel, soutien technique, laboratoire
Chantal Laflamme, secrétaire

Absence motivée : Mario Grandmaître, ASHOQ
Marcelle Plouffe, responsable GMR
Larry Simpson, coordonnateur, Environnement
Frédéric Tremblay, conseiller en environnement

2. Approbation de l'ordre du jour

Des sujets sont ajoutés :

- Défi une tonne (Nicole Desroches);
- Impact sur les halocarbures (Jacques Nadeau);
- Moisissure et salubrité (Louis-Marie Poissant);
- Plan de développement durable (Marc Bureau);
- Plan de gestion des matières résiduelles (Marc Bureau).

Il est demandé de placer le sujet « Suivi du procès-verbal dans les prochains ordre du jour ».

Proposé par Nicole Desroches

Appuyé de André Levac

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé.

3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 25 novembre 2004

Item 10. gestion des eaux de ruissellement et nouveau développement

Il est mentionné que ce dossier soit présenté à une rencontre conjointe CCU et Commission sur l'environnement.

Nicole Desroches mentionne aux membres de la Commission, qu'il existe la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du gouvernement du Québec.

Louis-Marie Poissant demande d'apporter une correction à l'**item 12 – Projet de recensement des marais urbains** de la façon suivante :

« Louis-Marie Poissant explique qu'il faut tout recenser, plus en détail que les données cartographiques existantes ».

Item 13 – Projet de plantation d'arbres d'Enviro-Éduc-Action

Ce sujet est reporté à une prochaine rencontre.

Proposé par Louis-Marie Poissant

Appuyé de Éric Faussurier

Le procès-verbal du 25 novembre est approuvé.

4. Dépôt de documents (pièces jointes)

a) Lettre adressée au REFAP concernant le remplacement de madame Évelyne Germain

La lettre adressée à madame Angèle Lord en date du 14 janvier 2005 est déposée aux membres de la Commission sur l'environnement pour information. M. Frédéric Tremblay fait le suivi.

Début de la discussion de dossiers en huis-clos
--

5. Programme annuel de publicité de Cascades

Madame Marina Pietrosel de Cascades fait la présentation de deux projets pour une campagne publicitaire en 2005.

La deuxième proposition, soit celle de Absolu communication marketing est celle qui rencontre davantage les objectifs visés.

Madame Marina Pietrosel transmet aux membres une copie papier de la présentation comprenant : la mise en contexte de Cascades, division Récupération, les objectifs du mandat, la stratégie de communication, les estimations budgétaires options 1, 2 et 3, présentation d'Absolu communication marketing.

Commentaires des membres :

- Prendre une firme qui connaît les particularités de la région;
- La firme pourrait être en contact avec une personne de la région qui connaît le dossier;
- Encourager dans la publicité les gens de tous les âges à recycler;
- La publicité avec les jeunes c'est une bonne stratégie;
- Avoir un contenu prêt avant d'aller en appel d'offres;
- Voir l'ébauche du dépliant avant l'impression;
- Pouvoir transmettre la publicité aux anglophones (secteur d'Aylmer et de Buckingham en particulier);
- Une campagne d'information pour solutionner et invitation aux citoyens à participer;
- Dans la campagne, informer les citoyens quoi faire avec les surplus de recyclage (dépôts aux casernes);
- Faire des annonces quatre fois par année (tous les trois mois);
- Le coût des aimants semble élevé, investir davantage dans le placement médias.

M. Nadeau rappelle que la conception d'aimants de réfrigérateur était très souhaitée par le conseil municipal lors du lancement du nouveau programme, mais que faute de budget cela avait dû être retiré. De plus, il mentionne que tout le dossier de la campagne publicitaire serait suivi par le Service des communications.

Recommandation :

M. Bureau demande de recevoir un représentant du Service des communications le mardi 17 février, pour présenter le projet de la campagne publicitaire sur le recyclage aux membres de la Commission.

6. projet de règlement sur les redevances à l'élimination des matières résiduelles

Ce projet de règlement a pour objet d'établir des redevances pour l'élimination de matières résiduelles et des sols contaminés dans les lieux d'élimination. La redevance est établie à 10,00 \$ pour chaque tonne de matières acceptées à l'élimination. Le règlement entrerait en vigueur en janvier 2006.

M. Nadeau mentionne que dans la note de Frédéric Tremblay jointe à l'ordre du jour, il résume le projet de règlement sur les redevances. Jacques Nadeau explique qu'il n'y a aucune mention de comment l'argent perçu sera retourné aux villes ni quand.

Recommandation :

M. Bureau mentionne qu'il va apporter ce sujet à l'U.M.Q.

Période de questions

M. Alain Sears, président de la firme Gestion des déchets Malex, responsable de la collecte et la disposition des matières recyclables a donné son point de vue concernant toute la publicité entourant le vidéo montrant un camion de recyclage à l'œuvre dans le secteur d'Aylmer. Il déplore la façon dont il a été traité dans les différents médias. Il mentionne qu'il est dans le domaine depuis 18 ans et que sa firme offre un excellent service à la municipalité. Il veut une directive claire de la part de la Ville à compter du mois de février, comment effectuer le recyclage des citoyens.

M. André Levac explique aux membres de la Commission les faits entourant la publicité sur la firme Malex et le vidéo.

Recommandation :

Marc Bureau mentionne que l'Administration de la Ville va rencontrer la firme Malex.

Dossiers discutés en public

7. programme d'inspection et de vidange d'installations septiques (demandé par Richard Jennings)

Jacques Nadeau mentionne que la Ville n'a pas de réglementation à ce sujet.

Recommandation :

Marc Bureau demande que ce sujet soit intégré au plan de gestion des matières résiduelles.

Varia

☞ Défi une tonne (Nicole Desroches)

Nicole Desroches demande si la Ville aura une personne ressource pour siéger au comité communautaire du Défi d'une tonne.

Recommandation :

M. Morin mentionne que la Ville doit vérifier l'implication, le temps et le budget à allouer pour ce dossier.

☞ Impacts sur les halocarbures (Jacques Nadeau)

Jacques Nadeau informe les membres du nouveau règlement sur les halocarbures en vigueur depuis le début décembre 2004 :

Article 14 : « Toute personne ou municipalité qui, dans le cadre d'un service de collecte domestique, ramasse un appareil de réfrigération ou de climatisation doit, avant d'en disposer, au moyen de l'équipement approprié, récupérer ou faire récupérer l'halocabure contenu dans l'appareil dans un contenant conçu à cette fin. »

Selon les vérifications qui ont été faites, certains entrepreneurs sont accrédités pour vidanger les appareils des halocarbures. Par contre, il en coûterait environ 100 \$ l'appareil pour le citoyen.

Deux possibilités s'offrent à la Ville :

- 1) aller en appel d'offres pour retenir les services d'une firme pour vidanger les appareils ménagers qui contiennent des halocarbures. Cela représenterait une dépense de plus de 200 000 \$ par année sans compter toute la logistique pour s'en occuper;
- 2) laisser la responsabilité aux citoyens de faire vidanger leur appareil par la firme de leur choix. La Ville aviserait les entrepreneurs responsables de la collecte de ne ramasser que les appareils qui ont une étiquette indiquant qu'ils ont été vidangés.

Commentaires :

Certains membres font état de leur crainte que la Ville se trouve prise avec un problème de disposition clandestine de ces appareils.

Recommandation :

Marc Bureau voudrait connaître la décision des autres villes à ce sujet et il demande d'apporter différentes options pour la prochaine rencontre de la Commission.

☞ **Moisissure et salubrité (Louis-Marie Poissant)**

Louis-Marie soulève la question des logements insalubres dans la Ville de Gatineau. Il aimerait apporter ce sujet à la Commission.

Il mentionne qu'il existe un guide d'intervention intersectorielle sur la qualité de l'air intérieure et la salubrité dans l'habitation québécoise, qui est disponible sur le Web.

Recommandation :

Marc Bureau mentionne que ce mandat est confié à la Commission sur l'habitation et que le dossier peut y être présenté. Il demande qu'une copie du guide d'intervention intersectorielle soit envoyée par courriel à tous les membres de la Commission sur l'environnement.

☞ **Plan de développement durable (Marc Bureau)**

Marc Bureau informe les membres de la Commission que des rencontres publiques de consultation du gouvernement du Québec sont prévues pour entendre les organismes et les individus sur le Plan de développement durable du Québec. Il aimerait que la Ville désigne une personne ressource afin de déposer un mémoire.

Recommandation :

Marc Bureau transmettra une lettre au directeur du Module des travaux publics et environnement afin qu'une personne ressource procède à la rédaction d'un mémoire à déposer à l'UMQ.

☞ **Plan de gestion des matières résiduelles (Marc Bureau)**

Marc Bureau demande la date d'échéance pour le dépôt du plan de gestion des matières résiduelles.

Recommandation :

Il demande que le sujet soit traité à une réunion spéciale en février.

Levée de la séance à 21 h 30

Proposé par Nicole Desroches

Appuyé de Denise Lafrenière

La levée de la séance est adoptée.

Procès-verbal ratifié le

Marc Bureau, président

Frédéric Tremblay, secrétaire